



## Humanitaire

Enjeux, pratiques, débats

39 | 2014

Quel modèle économique pour quel modèle de solidarité ?

---

# Secteur privé et humanitaire : quelles relations ?

Myriam Bincaille

---



### Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/humanitaire/3054>

ISSN : 2105-2522

### Éditeur

Médecins du Monde

### Édition imprimée

Date de publication : 15 novembre 2014

Pagination : 58-63

ISSN : 1624-4184

### Référence électronique

Myriam Bincaille, « Secteur privé et humanitaire : quelles relations ? », *Humanitaire* [En ligne], 39 | 2014, mis en ligne le 12 décembre 2014, consulté le 19 avril 2019. URL : <http://journals.openedition.org/humanitaire/3054>

---

## Secteur privé et humanitaire : quelles relations ?

par Myriam Bincaille

**Depuis quelques années, les fondations sont l'une des modalités par lesquelles les entreprises s'investissent - certains diraient « investissent » - dans la solidarité, que ce soit par des actions directes sur le terrain, le financement d'ONG ou le mécénat de compétences. Du côté des associations, la méfiance domine toujours, puisant en partie à la source d'une méconnaissance réciproque, voire d'une hostilité historique. L'auteure lève ici une partie du voile sur ce que peuvent être à la fois l'analyse, les actions et les intentions d'une fondation.**

Au seuil des développements qui vont suivre, il me semble bon de rappeler quatre convictions qui m'animent et qui irrigueront donc mon propos. D'abord, tant le monde des fondations que celui des associations ne sont pas homogènes : si les associations sont très différentes les unes des autres, il en est de même pour les fondations. Ensuite, le principe d'humanité ne peut se départir d'une recherche de la performance de l'action de terrain ni faire l'économie d'un partage de compétences. Par ailleurs, la notion même de partenariat est parfaitement compatible avec celles d'éthique, d'indépendance et de solidarité. Enfin, l'urgence dans le monde est telle qu'on n'a pas le temps de se complaire dans le dogmatisme : et cela ne veut pas dire qu'il faut renoncer à ses valeurs...

### — Quelle définition de l'urgence humanitaire ?

Chacun connaît l'urgence liée à une crise soudaine et ponctuelle, souvent très médiatisée, notamment du fait de son caractère exceptionnel, du grand nombre de vies humaines menacées à très court terme et de l'ampleur des moyens nécessaires pour lutter contre ses conséquences ou en limiter les effets. Ce type de catastrophe va souvent priver de très nombreuses personnes de l'accès aux services essentiels. Mais comment qualifier dès lors la situation de personnes qui n'ont pas accès, et de façon permanente, à des services essentiels : elles sont en situation d'urgence permanente, une situation d'autant plus violente parfois qu'elle se vit dans le silence des médias.

Ainsi, d'après l'ONU, 2,4 milliards de personnes, soit un tiers de la population mondiale, n'ont pas accès à une eau potable de qualité et plus de la moitié d'entre elles consomment même une eau dangereuse. Dans le même temps, environ 2,5 milliards de personnes ne bénéficient pas d'un accès à un équipement sanitaire, un milliard de personnes au moins n'ayant d'autre choix que de déféquer en plein air. Ces situations ne relèvent-elles pas aussi de l'urgence humanitaire ? Où situer dès lors la limite entre urgence et développement ? Et peut-on dire qu'il y a des domaines d'actions réservés ? Ne devons-nous pas alors réagir de façon à la fois urgente et optimisée ?

Il n'y a pas de chasse gardée. Toutes les bonnes volontés sont les bienvenues. Je suis convaincue que nous devons unir nos efforts, dans des projets co-construits avec des ONG qui ont en particulier la connaissance du terrain, où chacun apporte ses

compétences, en complémentarité avec celles de ses partenaires.

## — Raisons d'être du Fonds Suez Environnement Initiatives

Le cœur de métier de Suez Environnement réside dans la fourniture de services et d'équipements qui sont essentiels à la vie des populations, à leur santé et à la protection de l'environnement, dans les domaines de l'eau, de l'assainissement et de la gestion des déchets. L'accès à ces services, particulièrement à l'eau potable, est un droit fondamental, un droit essentiel de la dignité de chacun. Conscient des devoirs que lui confère son positionnement économique, Suez Environnement veut exercer sa part de responsabilité sociale, en cohérence avec les valeurs qui guident son action.

Ainsi, Suez Environnement consacre une partie de ses bénéfices à l'amélioration de l'accès des populations les plus défavorisées aux services essentiels. Il s'agit à la fois de contribuer financièrement à la réalisation des Objectifs du millénaire liés à l'environnement, tel que définis par les Nations unies, mais aussi de réfléchir aux conditions économiques et sociales qui sont nécessaires à leur pérennité. Au-delà des aspects financiers et techniques, il s'agit en effet de participer, avec nos partenaires, au développement de la citoyenneté et de la démocratie locale, conditions indispensables à la mise en place des services essentiels, ainsi qu'à l'élaboration des moyens et méthodes qui permettront d'instaurer des structures durables pour la fourniture de ces services. C'est pour cette raison que la formation et le transfert des compétences sont inscrits parmi les objectifs de base du Fonds. Suez Environnement entend ainsi diffuser et partager les connaissances, méthodes et bonnes pratiques acquises au fil de sa longue expérience, avec la pleine conscience que ces savoir-faire doivent être transmis avec modestie et adaptés aux cultures et contextes locaux.

L'engagement solidaire de Suez Environnement remonte bien avant les années 1990 où le groupe envoyait des salariés volontaires et du matériel de potabilisation d'eau sur les lieux de catastrophes naturelles, voire de guerre, en arrière des fronts, dans les camps de réfugiés. En 1994, lors du génocide au Rwanda, une équipe du groupe intervient ainsi dans un camp de réfugiés. À la demande des salariés de retour de mission, le groupe accepte la création d'Aquassistance, association loi 1901,

pour permettre aux salariés-bénévoles de décider des missions, de compléter les missions d'urgence par d'autres liées à la post-crise et au développement. Cette association est basée sur le bénévolat de compétences de ces mêmes salariés qui prennent des jours de congé pour effectuer leurs missions : près de 2 000 jours en 2013 dont 1 300 sur le terrain.

Désireux d'aller encore plus loin, le groupe décide, en 2008, la création de la Fondation « Suez Environnement Eau pour Tous », abritée à l'Institut de France avec un budget de 3 millions d'euros par an. Puis, en 2011, le Fonds Suez Environnement Initiatives, doté de 4 millions d'euros par an et inscrit dans la feuille de route développement durable, prend le relais de la Fondation avec un élargissement de son périmètre d'intervention, et deux missions principales :

- favoriser l'accès à l'eau, à l'assainissement et à la gestion des déchets (métiers du groupe) des populations défavorisées dans les pays en développement ;
- favoriser l'insertion des populations défavorisées en France, par l'emploi et la formation.

L'accomplissement de ces missions passe notamment par l'attribution de subventions à des organisations de solidarité internationale, mais aussi par du mécénat et du bénévolat de compétences. Nous intervenons suite à des demandes faites par des ONG qui choisissent donc de s'adresser à nous comme éventuel futur partenaire. Nous menons alors un processus d'instruction très strict, car nous ne souhaitons pas saupoudrer les subventions mais bien agir de façon à avoir un impact réel, en termes d'atteinte des objectifs fixés par les projets, de pérennité des résultats, d'amélioration durable des conditions de vie des populations concernées et notamment du point de vue social. Ce processus montre que, nous aussi, nous choisissons nos partenaires. À ce jour, nous en avons une trentaine avec qui nous voulons construire des alliances fortes et durables, sur la base de la confiance et d'un dialogue constructif et permanent.

## — Modalités d'intervention

Les actions soutenues par le Fonds prennent la forme de projets précisant les objectifs, définissant les budgets qui y seront consacrés ainsi que les partenaires avec lesquels elles seront entreprises. Nous intervenons généralement comme cofinanceur aux côtés d'autres bailleurs de fonds, tels que l'Union européenne, des collectivités ou d'autres fondations.

Ces projets, qui peuvent être pluriannuels, sont sélectionnés selon des critères qualitatifs et quantitatifs définis par le conseil d'administration et répondent aux orientations stratégiques fixées par ce dernier. Les actions déployées par le Fonds correspondent aux différents métiers et spécialités de l'entreprise : elles peuvent ainsi s'exercer sous la forme d'un mécénat de compétence, ou encore s'appuyer sur l'ancrage territorial du groupe, à condition toutefois de ne pas constituer une démarche de promotion commerciale.

Notre conviction est qu'il faut remettre les bénéficiaires des engagements humanitaires, au cœur des actions tout en respectant les modèles culturels et économiques des pays d'intervention. Ces actions doivent s'inscrire dans un objectif commun, un processus d'apprentissage réciproque, et dans une relation de respect mutuel et de long terme. C'est comme cela que chacun des partenaires pourra agir dans le respect de ses convictions.

Le fil rouge de notre action – que nous partageons avec nos partenaires – est le suivant : nous voulons contribuer à réduire de façon pérenne les inégalités d'accès aux services essentiels afin d'améliorer durablement les conditions de vie des populations concernées par les projets, tout en veillant à l'autonomisation de ces populations. Nous voyons ces dernières comme des partenaires et non simplement comme des bénéficiaires ; cette façon de penser permet de promouvoir une gouvernance qui mutualise toutes les intelligences constructives.

C'est pour cette raison que nous sommes également attentifs à l'ensemble de la chaîne de valeur des projets : avec nos partenaires et les populations, il s'agit de veiller à la formation, transférer des compétences, créer des activités génératrices de revenus dans une logique de développement durable et d'économie circulaire... avec l'objectif de contribuer à cette autonomie.

Nous remarquons depuis quelques années, à côté des activités génératrices de revenus créées par des individus, l'émergence d'entreprises sociales et solidaires, souvent à l'initiative de nos partenaires, dans l'objectif de contribuer à un ancrage local fort et pérenne.

Suite aux différentes expériences sur le terrain avec nos partenaires, nous avons mis en évidence quelques facteurs permettant d'assurer la pérennité des actions :

- la construction de solutions adaptées aux différents contextes et non plaquées du Nord ou d'une région à l'autre ;
- l'engagement des populations concernées ;
- la présence d'un acteur local ;
- l'implication des autorités locales ;
- le soutien à des actions de professionnalisation des services ;
- des actions de sensibilisation et de formation passant par du transfert de savoir-faire et de compétences ;
- de bonnes relations partenariales basées sur le respect mutuel, des valeurs communes, un partage des objectifs ;
- la mise en réseau des acteurs.

Nous accordons une grande importance à l'innovation, pour trouver de nouvelles solutions contextualisées, moins chères, répliquables et plus efficaces. Nous organisons à cet effet le prix Suez Environnement Initiatives avec l'Institut de France pour faire émerger et connaître des initiatives innovantes et libres de droits dans nos domaines d'intervention. Ceci afin d'accélérer autant que possible l'accès du plus grand nombre à ces services.

Pour conclure, je voudrais rappeler aussi et tout simplement que les entreprises sont aussi faites de personnes ayant une vie, une famille, des idéaux et qui souhaitent s'engager, mettre leurs valeurs et leurs compétences au service des autres : l'engagement des salariés dans le cadre proposé – et non imposé – de l'entreprise est compatible avec les valeurs des uns et des autres. Nous devons tous oser la solidarité ! Isolés, les acteurs manquent d'efficacité alors que nous avons besoin les uns des autres pour avancer. Les défis restent immenses : pour les surmonter, nous devons, tous, tout mettre en œuvre pour les surmonter.

### L'auteure

Myriam Bincaille est déléguée générale du Fonds Suez Environnement Initiatives.